



La légitimité linguistique dans la presse marocaine d'expression française

Mohammed EL-IDRISSI

Enseignant de français au cycle secondaire qualifiant, ministère de l'éducation nationale, Maroc

Docteur en analyse du discours, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar El Mahraz, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès, Maroc

Résumé : Cet article examine la construction de la légitimité linguistique dans le discours médiatique marocain. Au Maroc le conflit linguistique - entre arabe classique, darija, amazigh, et français - constitue un grand enjeu identitaire et politique. Il s'agit dans ce contexte de comprendre comment les journalistes de la presse d'expression française construisent, organisent et justifient des représentations de la légitimité dans le discours sur les langues. L'analyse s'appuie sur les outils de l'analyse du discours tels que théorisés par Amossy, Maingueneau, Rosier et d'autres, pour étudier les stratégies énonciatives et argumentatives qui sous-tendent la reconnaissance ou la délégitimation des langues. L'article tente de montrer que la presse francophone au Maroc rallie la question linguistique à celle du pouvoir symbolique, en posant le français comme langue de prestige sociale et de modernité, tout en exprimant une certaine instabilité de positions qui hésitent entre défense du plurilinguisme et préoccupation face à « la fragmentation linguistique ».

Mots-clés : légitimité linguistique ; analyse du discours ; presse francophone marocaine ; darija ; français ; arabe classique ; représentation sociales.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.18160810>

1 Introduction

La pluralité linguistique constitue depuis longtemps un des sujets de prédilection pour les débats publics intellectuels, politiques et médiatiques marocains. L'ouverture relative du pouvoir sur les droits d'expression a permis à ces débats tenus autrefois dans le silence, de monter à la surface. Dès lors, la question linguistique attise encore plus les tensions entre les acteurs sociaux et devient un terrain propice à la lutte symbolique, sur lequel s'activent le conflit entre tradition et modernité, identité nationale et identité panarabique, entre « conservatisme linguistique » et ouverture internationale. Dans cette situation complexe, la presse d'expression française joue un rôle de médiation, en organisant la communication entre les différents acteurs sociaux et entre ceux-ci et le grand public. Or son rôle est bien au-delà de cette fonction, elle joue aussi un rôle de légitimation : elle structure le champ linguistique en construisant des hiérarchies et en délimitant des positions aux langues sur la base des valeurs attribuées à tel ou à tel idiome, définissant ainsi ce qui doit être perçu comme légitime dans l'espace public.

La compréhension de la question de la légitimité linguistique dépend étroitement des rapports de pouvoir et des positions sociales des locuteurs. Pierre Bourdieu rappelle que le pouvoir symbolique consiste à « faire voir et faire



croire de confirmer ou de transformer la vision du monde » (Bourdieu, 2001, p. 205). Pour lui, la langue légitime est celle reconnue par les institutions légitimes - école, médias, État, etc. - et c'est la configuration, sociale et non la structure, qui la consacre (Bourdieu, 1982, p. 47). Ainsi, la légitimité d'une langue dépend des institutions qui lui confèrent son statut de langue de savoir, de culture ou de communication. L'enseignement scolaire dans une langue lui confère davantage d'autorité et de prestige social. De même, l'emploi officiel dans les documents administratifs ou les publications scientifiques légitime une langue comme vecteur de communication formelle. Cette reconnaissance institutionnelle influence la perception sociale et le choix des locuteurs dans quotidienne. La légitimité linguistique représente dans ce sens un enjeu à la fois symbolique et politique, modelé par les structures de pouvoir.

Au Maroc, cette légitimité est constamment rediscutée via les discours publics : la presse francophone représente un lieu où se manifeste le conflit entre le français, langue de prestige social, d'économie et des sciences, l'arabe classique, langue des institutions ; et enfin la darija et l'amazigh qui sont deux langues vernaculaires par excellence.

Les débats médiatiques autour des statuts des langues, de leur place ou de leur promotion, reflète la vivacité et la conflictualité du paysage linguistique marocain. Ces débats sont à l'origine d'une forte polarisation idéologique, opposant à tour de rôle l'arabe classique au français, l'arabe classique à l'amazigh, la darija à l'amazigh, le français à l'anglais. Dans le discours des acteurs médiatiques les répercussions de ces débats se font entendre à travers différentes stratégies discursives, et cela dans le but de faire reconnaître certaines langues comme légitimes, nécessaires, et utiles ou au contraire, illégitimes, inutile et dangereuses pour l'unité nationale.

Dans cette perspective, la présente étude vise à analyser les modes de construction de la légitimité linguistique dans la presse marocaine d'expression française, à partir d'un corpus de quarante articles publiés entre 2005 et 2024 dans les journaux *TelQuel*, *L'Économiste*, *Aujourd'hui le Maroc*, ou *Le Matin*. L'objectif est de mettre en évidence les principales postures énonciatives et argumentatives qui sous-tendent le discours sur les langues, et de comprendre comment ces discours façonnent les représentations sociales du plurilinguisme marocain.

Nous abordons cette étude dans le cadre de l'analyse du discours telle que définie par Maingueneau (1991) comme une approche des « conditions de production du sens dans leurs dimensions institutionnelles, sociales et énonciatives ». Nous nous référons également à la théorie de l'éthos discursif (Amoosy, 2010), dans la mesure où la construction de la légitimité linguistique exige la mise en scène d'une autorité du locuteur, qu'il soit individu ou institution.

Ainsi, nous nous m'attacherons dans notre analyse à répondre à certaines questions qui nous paraissent pertinentes pour comprendre les effets de cet affrontement linguistique dans le discours médiatique. En effet, le journaliste peut choisir différentes stratégies pour interagir avec la légitimité dans son discours : la construire, la contester ou tenter de la déconstruire. la première question nous pousse à se demander sur les procédés discursifs par lesquels la presse francophone construit, conteste ou déconstruit la légitimité des langues en présence, la deuxième question concerne la manière dont les journalistes se positionnent par rapport aux idéologies linguistiques dominantes dans leur tentative de construire leur légitimité linguistique, la troisième question concerne la représentation du plurilinguisme : Quelle image du français, de la darija et de l'amazighe émerge de ces discours médiatiques.

2 Cadre théorique

2.1 La légitimité linguistique : un enjeu symbolique et social

Avant de d'explorer la notion de légitimité linguistique, nous ferons le tour de quelques définitions de la légitimité, notamment dans son acception sociologique pour mieux la saisir dans son acception discursive. Parmi les définitions récurrentes de la légitimité en sociologie est celle donnée par Max weber(1959) :

Il existe, en principe - et c'est par là que nous commencerons - trois raisons internes qui justifient la domination. Par conséquent, il existe trois fondements de la légitimité. Le premier est l'autorité de «

l'éternel hier ». Le second renvoie à l'autorité fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu (le charisme). Enfin, il y a l'autorité qui s'impose en vertu de la « légalité ». (p. 114)

On peut comprendre facilement que la légitimité constitue d'après cette définition, un moyen de domination sociale, détenu par une autorité. Celle-ci jouit de certaines caractéristiques qui justifient la possession de cette légitimité. L'autorité peut être vue comme un gardien du temple des traditions et des coutumes hérités, assurant par-là la continuité d'un passé déjà légitimé. L'autorité peut asseoir sa légitimité également, sur les caractéristiques personnelles d'un individu, sur l'aura d'une figure distinguée des communs des mortels, celui-ci est reconnu comme leader par le groupe social auquel il appartient. La légitimité peut trouver ses fondements aussi, dans des normes et des règles reconnues comme valide. Celles-ci organisent et canalisent l'exercice de l'autorité à travers des institutions : comme l'état, les partis politiques, les syndicats, etc.

Habermas (1978), va dans le même sens, mais s'en distingue en insistant sur les fondements du rapport légitimité-vérité qui justifie la permanence de la domination. Pour lui, une société entre en crise de légitimité dès qu'elle perd ses repères de justification et ses cadres de référence, autrement dit, lorsqu'il n'y a plus de raisons suffisantes qui la pousse à adhérer à cette légitimité, c'est dans ce sens qu'il affirme :

On doit supposer le rapport des légitimations à la vérité si l'on tient pour possible une crise des motivations qui naît d'une raréfaction systématique des ressources de sens, on ne peut trouver des raisons non contingentes à la perte de légitimation que dans une évolution autonome [...] des systèmes d'interprétation. (p. 107)

Dans la continuité de ces réflexions, mais sur le terrain spécifique des langues cette fois, la notion de légitimité linguistique est appréhendée dans une perspective qui ancre la langue dans la matérialité sociale. Comme l'affirment Canut, Danos, Him-Aquili & Panis (2018), la langue n'est pas seulement un instrument de communication ni un simple véhicule de la pensée ou d'une culture supposée fixe ; l'appréhender ainsi revient à la considérer comme une activité et une praxis sociale au même titre que d'autres praxis. Elle doit également être conçue comme un processus de construction du sens, créateur de contextes et redéfini dans chaque situation d'interaction, toujours singulière.

Cette conception avait déjà été esquissée par Bourdieu (1982) dans sa théorie du pouvoir symbolique : pour lui, la langue n'est pas uniquement un moyen de communication, mais aussi un instrument de domination sociale dont la légitimité ne dépend pas des propriétés intrinsèques ou de la structure d'une langue, mais des conditions sociales et politiques qui encadrent son usage, il affirme dans ce sens :

Il suffira d'indiquer que le langage d'autorité n'est que la limite de la langue légitime dont l'autorité réside non pas, comme le veut le racisme de classe, dans l'ensemble des variations prosodiques et articulatoire définissant la prononciation distinguée, ni dans la complexité de la syntaxe ou la richesse du vocabulaire, c'est-à-dire, dans les propriétés intrinsèques du discours lui-même, mais dans les conditions sociales de production et de reproduction de la distribution, entre les classes, de la connaissance de la langue légitime. (Bourdieu 1982, p. 113)

La légitimité linguistique n'émane donc pas de la nature de la langue elle-même, mais des rapports de force qui caractérisent l'espace sociale, Bourdieu (1982), ajoute « que c'est dans l'ensemble de l'univers social et des relations de domination qui lui confèrent sa structure que réside le principe du profit de distinction que procure tout usage de la langue légitime » (p.69). Selon Bourdieu (1982), cette répartition inégale du « capital linguistique » détermine les positions des individus dans l'espace social : plus un agent maîtrise la langue légitime, plus il est cru, reconnu et valorisé dans l'espace public. La langue devient donc, pour ceux qui la maîtrisent un instrument de distinction sociale.

La légitimité linguistique se trouve articulée aux concepts d'*habitus* et de marché linguistique ; pour Bourdieu « Toute situation linguistique fonctionne [...] comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits, et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits » (1984, p. 98).

En ce sens, les locuteurs intérieurisent les hiérarchies linguistiques et tendent à reconnaître spontanément la valeur supérieure des langues consacrées. Les individus reproduisent ainsi les mêmes habitus tels qu'ils sont définis par Bourdieu :

Systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins. (1980, p.88)

Selon Bourdieu (1991), cette reconnaissance contribue à un processus de violence symbolique poussant les dominés à se soumettre spontanément à une hiérarchie linguistique qui leur est défavorable, reproduisant ainsi les mécanismes de domination. En outre, certains chercheurs contemporains soulignent que la légitimité est également performative : elle se construit au quotidien par les interactions médiatiques et éducatives, où les choix langagier des journalistes, enseignants et institution reflètent et renforcent les hiérarchies existantes (Heller, 2003, Blommert, 2010). Cette perspective met en lumière le caractère dynamique et contesté de la légitimité linguistique, qui n'est jamais totalement fixe mais constamment négociée.

2.2 Le discours comme espace de construction de la légitimité

Dans le cadre de l'analyse du discours, le langage est envisagé comme un lieu d'inscription du social. « Les façons de parler sont des structures sociales intériorisées, référencées dans l'espace social à une langue légitime qui se constitue en norme de discrimination des usages linguistiques » (Gaignard, 2022, p. 45). Maingueneau (1997) rappelle que l'analyse de discours ne cible « ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la structuration de communication, mais doit penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lien social déterminés» (p.13). Cependant, examiner ce lien ne consiste pas seulement à suivre les traces des locuteurs/énonciateurs dans le discours, mais aussi à voir comment le discours institue la légitimité - co-produite socialement, d'abord, par les institutions - puis matérialisée par et dans le discours. Comme le souligne Leimdorfer, « les pratiques et les productions langagières (le discours) ne sont pas les reflets des rapports de pouvoir et de domination, même si elles en portent les traces ; elles sont organisées par ces rapports » (2010, p. 229). Examiner la légitimité linguistique dans la presse implique d'analyser comment le discours médiatique met en scène ses conditions de production pour se décrire et se poser comme légitime en même temps. Cette mise en scène peut impliquer divers aspects : positionnement et postures, ethos journalistique, cadrage argumentatif, modalisation, etc.

L'approche de Maingueneau (2004) permet, dans ce sens, d'articuler le discours à la notion d'« institution discursive », entendue comme l'ensemble des contraintes et règles qui définissent ce qui peut être dit et reconnu comme digne de l'être. Il s'agit d'une mise en avant du rapport qu'entretient cette institution avec les genres de discours dont elle dépend. Dans la presse francophone marocaine, cette institutionnalisation se manifeste à travers des genres tels que l'éditorial, la tribune ou la chronique, au sein desquels la prise de position linguistique s'accompagne d'une mise en scène du locuteur comme autorité morale, experte ou citoyenne ; autrement dit, d'une attribution d'un ethos. Il est important de noter que l'éthos journalistique peut aussi être polysémique : le même journaliste peut construire simultanément un ethos d'expertise linguistique et un ethos d'affiliation identitaire, reflétant la complexité du contexte plurilingue marocain et les contraintes éditoriales de la presse. Cependant, il ne s'agit pas là seulement d'une notion équivalente à des traces du locuteur/énonciateur dans le discours, mais plutôt le résultat d'une construction discursive délibérée ou inconsciente qui instaure le journaliste comme socialement légitime, car l'éthos « est une notion hybride (socio / discursive), un comportement socialement évalué, qui ne peut être appréhendé hors d'une situation de communication précise, intégrée elle-même dans une conjoncture socio-historique déterminée » (2002, p.60).

La construction de la légitimité linguistique implique la mise en scène d'une autorité discursive à travers la présentation de soi et la construction d'éthos dans le discours. Amossy (2010) définit l'éthos discursif comme « l'image de soi que le locuteur construit dans et par son discours » (p. 18), afin d'asseoir sa crédibilité et son autorité. Le journaliste, en défendant une langue, construit un ethos de compétence (expertise linguistique), de patriotisme

(défense de l’unité nationale), de militant engagé (défense d’une cause) ou d’ouverture (promotion du plurilinguisme). En s’attribuant cette forme d’autorité, le journaliste légitime son discours toute en étant légitimé par ce dernier. L’éthos peut également être modulé par la réécriture du discours rapporté. Rosier (2008) souligne que le degré de reformulation permet au journaliste d’augmenter ou de diminuer son ingérence dans le discours d’autrui, affectant ainsi directement sa propre crédibilité et sa capacité de légitimer une langue.

L’analyse de la légitimité linguistique dans la presse nécessite donc la mobilisation des moyens linguistiques et discursifs qui déterminent cette autorité, que ce soit en termes d’éthos ou de postures énonciatives. L’analyste de la légitimité dans le discours peut emprunter dans cette perspective, plusieurs pistes d’analyse : exploration des indices de jugements, qui mettent explicitement l’accent sur la subjectivité du locuteur via ses choix de mots, sur l’argumentation et les stratégies argumentatives, sur l’extérieur discursif qui mobilise les représentations et les idées qui circulent dans l’espace social : citations, savoir linguistique, référence à l’histoire nationale, aux et aux témoignages populaires, etc. L’analyse peut également mettre à jour certains implicites qui relèvent du domaine du non-dit ; autrement dit, à tous les mécanismes qui sous-tendent son positionnement dans le discours. Cette autorité produit un effet de légitimation, en rendant certaines représentations plus acceptables que d’autres.

2.3 L’idéologie linguistique dans la presse marocaine

Les discours médiatiques participent à la production et à la reproduction d’idéologies linguistiques, entendues comme des systèmes socialement construits de représentations et de croyances portant sur les langues, leurs locuteurs et leurs usages (Woolard & Schieffelin, 1994). Silverstein (1979) définit l’idéologie linguistique comme un ensemble de croyances sur les langages articulé comme une rationalisation et une justification de la structure linguistique et de son usage par les locuteurs, et souligne que ces idéologies façonnent l’interprétation, la classification et la hiérarchisation des pratiques langagières dans un contexte social. Ces idéologies linguistiques peuvent être conscientes ou implicites. Elles influencent la perception de la légitimité, notamment à travers le choix des langues mises en avant dans les médias et la valorisation ou la stigmatisation de certaines formes de parler.

Chaque groupe social se représente donc une relation particulière entre la langue et sa sphère d’appartenance, la langue peut être vue comme marque d’appartenance nationale, ethnique ou civilisationnelle, alors que d’autres sont marquées par le seuil d’infériorité ou d’immaturité. Ces représentations sont mieux concrétisées à travers les institutions : à l’école certaines langues sont plus valorisées que d’autres, dans les milieux religieux la langue des textes sacrés frôlent l’idéalisation, tandis que dans les médias les langues en usage sont perçues comme celles qui canalisent le mieux la communication entre les institutions nationales et le public, etc. L’idéologie permet dans son objectif ultime de maintenir l’ordre linguistique en place, en justifiant et reproduisant la vision hiérarchique des langues. Comprendre le système de croyances qui régit la vision des langues permet de mettre en évidence ce qui justifie les pratiques, les choix et les jugements linguistiques.

Au Maroc, ces idéologies sont principalement influencées par l’histoire coloniale et postcoloniale : le français est fréquemment lié au progrès, à la modernité, à la réussite sociale ; la darja est associée plutôt à la spontanéité et à la proximité populaire ; l’arabe classique jouit d’une légitimité fondée sur un arrière-fond religieux et institutionnel. Ziamari (2018) qualifie cette situation plurilingue de « polycentrisme linguistique », facteur générateur de tensions discursives récurrentes.

C’est dans la presse que les positions et les positionnements sont les mieux représentés. Selon Rosier (2008), la presse joue un rôle central dans la circulation du discours rapporté, en reformulant les paroles des différents acteurs sociaux. Ceux-ci deviennent de ce fait, des protagonistes de discours dont les points de vue s’affrontent sous le regard du journaliste. Le discours rapporté constitue ainsi un prisme idéologique permettant à celui-ci de prendre position de manière indirecte. La reformulation journalistique devient un instrument de négociation de la légitimité : plus le journaliste modifie le discours rapporté, plus il exerce un contrôle sur l’éthos attribué aux locuteurs rapportés, renforçant ou affaiblissant ainsi la légitimité des langues mentionnées.

2.4 Légitimité, éthos et positionnement discursif

Dans les médias, et plus particulièrement dans la presse écrite le débat sur les langues par sa nature conflictuelle, revêt un caractère polémique, dans la mesure où chacun des deux antagonistes comme le note Kerbrat-Orecchioni (1980) vise à disqualifier l’adversaire et le discours qu’il tient en usant de tout l’arsenal des procédés rhétoriques et argumentatifs. Et c’est cette disqualification même qui érige le locuteur comme légitime. Le positionnement du locuteur par rapport un point de vue, relève ainsi de son mode d’inscription dans le discours, c’est-à-dire dans des modalités de son usage de la langue. Le journaliste peut selon les stratégies et les enjeux escomptés, exprimer sa prise de position soit en adoptant un tour subjectivant ou s’effacer derrière une objectivité apparente. Dans les articles composant notre corpus, cette position se manifeste par l’usage de modalisateurs, de citations, de verbes d’opinion ou de pronoms inclusifs visant à instaurer une proximité avec le lecteur. On remarque également que le choix de citer certains locuteurs plutôt que d’autres reflète un positionnement implicite : sélectionner un expert francophone plutôt qu’un locuteur amazigh peut renforcer la hiérarchie implicite entre langues dans l’espace discursif.

Mais quel que soit son degré d’inscription dans le discours, le journaliste projette toujours une image de soi, comme le souligne Maingueneau : « Dès qu’il y a énonciation quelque chose de l’ordre de l’éthos se trouve libéré. » (2002, p. 86). L’apparition de l’éthos dans le discours dépasse la volonté du locuteur, il s’agit là de ce qu’on peut appeler « un débordement de l’éthos » hors des limites attendues.

Pour Amossy (2014), l’éthos est l’image que le locuteur construit de sa propre personne pour assurer sa crédibilité et pour garantir son entreprise de persuasion. Dans les discours médiatiques portant sur les langues, l’enjeu de crédibilité s’appuie sur le désir du journaliste d’être cru, ce qui le mène à construire une image de soi et la défendre pour être pris au sérieux, et cela en adoptant plusieurs stratégies comme celles de neutralité, de distanciation ou d’engagement. Alors que l’enjeu de persuasion ou de captation, pour reprendre le terme d’Amossy (2014), consiste à faire adhérer son partenaire à ses idées, à ses opinions ou à ses impressions.

L’image de soi que le journaliste tente de construire dans son discours n’est pas uniquement une entreprise personnelle fondée sur des pensées vierges construites pour la première fois, mais elle est tributaire aussi des représentations sociales qui circulent dans la société dont on est membre, de la doxa et des éléments doxiques. Les représentations sociales sur les langues sont définies par Moore et Py (2008) comme « des formes de connaissances socialement élaborées, partagées, synthétiques et efficaces, dont les fonctions interprétatives et dont la lisibilité prennent corps (notamment) dans les discours, eux-mêmes sociohistoriquement ancrés » (P, 272). Ces représentations partagées servent aussi de repère pour le journaliste afin de calibrer son éthos : elles permettent de déterminer quels arguments ou quelles émotions seront perçus comme légitimes par le public.

Ces représentations communes satisfont selon Abric (1994), plusieurs fonctions, permettant de comprendre leur utilité pour le journaliste : fonction de savoir sur laquelle on s’appuie pour interpréter la réalité, fonction identitaire, permettant de définir l’appartenance à un groupe, Elles créent un lien affectif collectif vertical avec les membres du groupe et leur vision de la langue, et un lien horizontal entre les membres eux-mêmes. Et enfin une fonction de justification servant à justifier les prises de positions. Les représentations sociales permettent à la fois au journaliste de prendre positions en se construisant un éthos tributaire d’une identité fondée sur des connaissances partagées.

Ainsi, les locuteurs médiatiques oscillent entre deux pôles :

- un éthos rationnel, mobilisant des arguments sociolinguistiques pour justifier la hiérarchie des langues ;
- un éthos affectif, s’appuyant sur l’émotion et la mémoire collective pour défendre la darija ou l’amazighe.

Ces deux formes d’éthos coexistent souvent au sein d’un même discours, reflétant la complexité du positionnement journalistique dans un champ discursif traversé par des enjeux identitaires et politiques visant instaurer une légitimité discursive.

L'éthos se construit également par le contraste : la mise en opposition d'un locuteur ou d'une langue avec un(e) autre permet au journaliste de renforcer sa propre crédibilité et celle de la langue qu'il valorise, en accentuant implicitement la légitimité de ses choix linguistiques. L'éthos comme le souligne Amossy (2010), est toujours lié à des questions de lutte pour la légitimité et à une tentative de se placer en position dominante ou de conquérir une forme de pouvoir.

2.5 Vers une articulation du discours, de l'idéologie et de la légitimité

En somme, dans la perspective de notre étude trois dimensions complémentaires sont articulées :

- la légitimité linguistique (Bourdieu, Calvet) comme pouvoir symbolique ;
- le discours (Maingueneau, Amossy, Rosier) comme espace de production et de mise en scène de cette légitimité ;
- l'idéologie linguistique (Woolard, Ziamari) comme cadre cognitif et social structurant les prises de position.

Cette articulation permet de comprendre comment le journaliste navigue entre la légitimité institutionnelle, l'idéologie dominante et les représentations sociales partagées par son public, tout en utilisant le discours rapporté et les stratégies énonciatives pour ajuster son propre éthos et celui des acteurs cités

Cette articulation permet d'une part, de concevoir la presse comme un dispositif de légitimation, où les langues sont à la fois objets et instruments du pouvoir symbolique, et d'autre part, elle rend possible la mise à jour de la manière dont les articles de journaux construisent ou contestent la légitimité des langues, notamment par le biais de la reformulation, de la sélection des sources, de l'argumentation et de l'emploi des stratégies émotionnelles ou rationnelles, révélant ainsi la complexité du champ discursif plurilingue marocain.

3 Méthodologie

Les études sur la légitimité linguistique sont nombreuses, nous nous prétendons donc pas à la nouveauté dans ce domaine. Nous voulons juste, et c'est ce qui manque peut-être, situer l'étude de cette légitimité dans le cadre de l'analyse du discours en adoptant plus précisément une analyse qualitative. Ce qui nous permettra de comprendre comment se construit la légitimité dans la presse linguistique dans les articles de presse francophone marocaine. Vue l'étendue chronologique du débat sur les langues, qui n'est pas un fait ponctuel ou conjoncturel, nous avons adopté un corpus de quarante articles couvrant la période entre 2015 et 2024, issus de journaux les plus lus : *TelQuel*, *L'Économiste*, *Aujourd'hui le Maroc*, *Le Matin*. Ces articles ont été choisis d'abord en fonction de leur thématique linguistique explicite ; c'est-à-dire, en adoptant ceux qui prennent pour sujet le débat sur le français, l'arabe classique, l'amazigh, ou la darija ; et ensuite en fonction de leur richesse argumentative, cela permettra de mieux observer les stratégies de légitimation et de délégitimation des langues. Notre analyse s'appuiera sur une triple grille théorique : les travaux de Bourdieu sur la légitimité linguistique, les travaux sur l'éthos, notamment ceux d'Amossy et de Maingueneau ; et enfin les approches théoriques de l'idéologie linguistique chez Silverstein et chez Woolard & Schieffelin. Nous retenons comme unité d'analyse les énoncés valorisant ou délégitimant une langue, les citations rapportées, les structures argumentatives, et les indices de modalisation. Une attention particulière a été portée à la reformulation du discours rapporté, permettant de mesurer le degré d'ingérence du journaliste dans la construction de l'éthos des locuteurs rapportés en s'appuyant sur les travaux de Rosier. Le corpus a été codé pour répondre à quatre axes : 1) la légitimation des langues (le français, la darija, l'amazigh, et l'arabe classique), 2) les stratégies argumentatives, 3) la construction de l'éthos journalistique, 4) le positionnement par rapport aux idéologies linguistiques dominantes.

4 Analyse des données

4.1 La légitimité linguistique comme champ de luttes symboliques

La légitimité linguistique au Maroc se construit comme un espace où se confrontent des valeurs sociales, historiques et institutionnelles. Les journalistes, en tant qu'acteurs médiatiques, ne se contentent pas de refléter la hiérarchie des langues : ils la produisent, la négocient et la justifient par le choix de leurs mots, la construction de leurs phrases et la sélection des exemples cités. Le français, l'arabe classique, la darija et l'amazigh ne sont pas seulement des moyens de communication ; ils sont les vecteurs d'une vision du monde, d'une identité sociale et d'un rapport de pouvoir. L'éthos journalistique se construit par l'articulation entre expertise, légitimité morale et proximité avec le lectorat, oscillant entre nationalité argumentée et affectivité identitaire.

Le français est présenté dans la presse comme instrument de distinction sociale et culturelle. Sa légitimité repose sur la compétence, la modernité et la valeur institutionnelle qu'il incarne. Cette construction est souvent renforcée par le choix des termes valorisants et par la mise en avant de son rôle dans l'éducation et la science :

Le français reste notre clé vers la science et le savoir contemporain, ouvrant des portes que seule la maîtrise de cette langue permet de franchir avec assurance et légitimité. (TelQuel, 15 mars 2018)

Comme on peut le constater dans cet exemple, le journaliste établit d'abord une relation d'autorité entre lui et le lecteur par l'utilisation du pronom inclusif « notre », suggérant que la compétence linguistique est une préoccupation collective. Le verbe « reste » n'est pas neutre : il inscrit le français dans une continuité historique et sociale, suggérant sa permanence et sa légitimité institutionnelle. L'expression « ouvrir des portes » métaphorise l'accès aux ressources de pouvoir symbolique et cognitive. Le choix de « assurance et légitimité » renforce l'idée que la maîtrise du français confère non seulement un avantage pratique, mais aussi une autorité morale et sociale, consolidant l'éthos du journaliste en tant que guide légitime pour le lecteur. Le journaliste ne décrit pas seulement la langue, il énonce une valeur sociale à travers son discours, construit simultanément un éthos de compétence et de pédagogie.

A l'inverse, l'arabe classique mobilise une légitimité normative et morale, renforcée par la référence à l'histoire, aux institutions et aux textes religieux :

L'arabe classique reste le garant de l'unité culturelle et religieuse, celui sur lequel s'appuie notre système éducatif et juridique, imposant sa structure et ses normes à l'ensemble de la société. (L'Economiste, 21 octobre 2019)

L'usage du terme « garant » confère à l'arabe classique une fonction quasi juridique et sacrée. La syntaxe de l'énoncé - la subordination « celui sur lequel... » - met en relief le rôle centrale de la langue dans le fonctionnement social, associant légitimité linguistique et stabilité institutionnelle. L'adjectif « imposant » révèle la dimension contraignante de cette légitimité : elle n'est pas seulement acceptée, elle est prescriptive, agissant sur les pratiques langagières et sur la perception des locuteurs. L'éthos journalistique est à la fois analytique et normatif : il s'affirme comme interprète de la légitimité sociale et éducative, tout en légitimant l'autorité de l'arabe classique.

Les langues vernaculaires, quant à elles, sont défendues à travers un éthos affectif et identitaire, souvent lié à la mémoire collective et à l'expérience vécue :

La darija s'impose dans nos villes, nos rues, nos médias numériques, révélant la vitalité d'une langue de terrain, imprégnée de mémoire collective et de créativité populaire, capable de s'adapter à tous les registres et de rectifier la diversité sociale. (Aujourd'hui le Maroc, 12 janvier 2021)

La structure spatiale de l'énoncé « ville, rue, médias numérique » ancre la darija dans la vie quotidienne, ce qui confère au journaliste un éthos proche et familier vis-à-vis du lecteur. Les expressions « mémoires collective » et « créativité populaire » construisent un éthos d'engagement et d'authenticité : le journaliste légitime la langue en

soulignant son enracinement social et culturel. Cependant, l'usage de l'adjectif « capable » attribue une efficacité pragmatique à la darija, soulignant sa flexibilité et sa fonction communicative. Ainsi, l'éthos construit ici combine proximité, expertise sociale et défense identitaire, établissant la darija comme une langue légitime non par l'institution, mais par le vécu et l'expérience partagée.

L'amazigh, pour sa part, est souvent associé à un éthos militant et patrimonial :

L'amazigh, est symbole d'une identité plurielle, historique, et résistante, témoignant de la persistance d'une culture face à l'uniformisation linguistique et sociale. (Le Matin, 7 juillet 2022)

L'accumulation d'adjectifs valorise l'amazigh en tant que marque identitaire et historique, et le verbe « témoignant » crée un effet de présence active, qui inscrit cette langue dans un processus de résistance culturelle. Le journaliste construit ici un éthos de militant engagé, légitimant la langue par sa capacité à représenter une identité plurielle et à résister aux passions homogénéisantes. L'usage du terme « uniformisation » introduit un jeu critique, soulignant la tension entre domination symbolique des langues institutionnelles et légitimation des langues vernaculaires.

Enfin, certaines prise de position combinent français et arabe classique pour refléter la complexité des identités linguistiques marocaines :

L'usage simultané du français et de l'arabe classique dans les éditoriaux reflète la complexité des identités linguistiques marocaines, où coexistent prestige, tradition et exigence moderne, créant un espace discursif hybride. (TelQuel, 22 avril 2022)

L'adjectif « simultané » marque l'interaction dynamique entre deux langues de légitimité différente. L'expression « espace discursif hybride » insiste sur la capacité du journaliste à négocier et représenter cette complexité, créant un éthos analytique et réflexif. Les termes « prestige, tradition et exigence moderne » traduisent les valeurs associées respectivement au français, à l'arabe classique et à l'innovation sociale, montrant comment le journaliste articule les légitimités linguistiques dans un continuum discursif, plutôt que de les opposer strictement.

4.2 Les stratégies argumentatives et énonciatives dans la construction de la légitimité

La légitimité linguistique dans la presse marocaine se manifeste non seulement par le choix des langues mais surtout par les modes d'énonciation et les stratégies argumentatives que mobilisent les journalistes. Ces modes définissent la relation entre locuteur, lecteur et langue, articulant rationalité, affectivité et autorité morale. Dans ce cadre, le discours journalistique devient un dispositif de négociation de la légitimité, où les procédés stylistiques, les choix lexicaux, et la modalisation contribuent à construire un éthos crédible et persuasif.

Les modalisateurs et verbes d'opinion jouent un rôle central. L'usage de verbes tels que « affirmer », « soutenir », « déplorer » ou « reconnaître » permet au journaliste de positionner son discours, d'assigner une valeur à une langue et d'orienter l'adhésion du lecteur. La modalisation, à travers des adverbes comme « certainement », « probablement », « incontestablement », introduit des nuances de certitude et d'engagement qui reflètent le degré d'autorité revendiqué :

On peut ignorer que le français, incontestablement, demeure la langue de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc, ouvrant des perspectives professionnelles que nul autre idiome ne permet. (TelQuel, 3 mai 2019)

Dans cet exemple, l'adverbe « incontestablement » fonctionne ici comme un renfort rhétorique, inscrivant le français dans une légitimité quasi factuelle, et construisant l'éthos du journaliste comme expert reconnu. La structure argumentative s'appuie ici sur une hiérarchie implicite : le français est supérieur aux autres langues, ce

qui légitime simultanément le discours et la valeur sociale attribuée à la langue. Le verbe « ouvrir » traduit un pouvoir d'accès aux ressources symboliques et économiques, transformant le discours en acte performatif. Le journaliste établit ainsi une relation de dépendance entre le lecteur et la langue, en positionnant le français comme clé de la réussite.

À l'inverse, la darija est souvent mobilisée avec un éthos affectif, articulé à l'expérience vécue et aux valeurs culturelles :

La darija, parlée dans nos foyers et nos quartiers, permet d'exprimer des émotions et des nuances que le français ou l'arabe classique ne peuvent rendre, donnant voix à la créativité populaire et à la mémoire collective. (Aujourd'hui le Maroc, 14 novembre 2020)

Le champ lexical de l'émotion, « exprimer des émotions », « voix », crée un éthos proche et empathique, où le journaliste se positionne comme médiateur culturel. La répétition « que le français ou l'arabe classique ne peuvent rendre » établit un rapport contrastif qui met en valeur la singularité de la darija et insiste sur son pouvoir expressif, par opposition à la rigidité perçue des langues institutionnelles. La phrase combine analyse sociale et affectivité, construisant un éthos à la fois engagé et légitime, qui s'adresse directement au lecteur en valorisant la langue vernaculaire.

Le français et l'arabe classique sont parfois confrontés dans un même énoncé, pour illustrer les tensions et compromis dans la hiérarchie linguistique :

Si le français ouvre les portes de la modernité, l'arabe classique reste le garant des fondements éducatifs et religieux, imposant sa norme et son autorité sur le système éducatif et les textes officiels. (L'Économiste, 10 février 2021)

La coordination « si... alors » introduit une antithèse, illustrant le dilemme du journaliste face à des langues légitimées différemment. L'éthos se construit ici par la capacité à reconnaître et articuler ces tensions, combinant expertise, neutralité apparente et autorité morale. L'adjectif « imposant » souligne la dimension contraignante de l'arabe classique, alors que l'expression « ouvre les portes » valorise le français, reflétant une hiérarchie implicite mais nuancée. Le journaliste devient médiateur des légitimités, capable de montrer les complémentarités tout en préservant les distinctions symbolique.

Les procédés de citation et de discours rapporté permettent au journaliste de déporter la légitimité sur d'autres locuteurs, renforçant l'éthos par association :

Comme l'a déclaré le professeur Benjelloun, spécialiste des langues : « L'amazigh doit être reconnue non seulement comme langue patrimoniale mais aussi comme vecteur d'innovation culturelle ». (Le Matin, 18 août 2022)

Le verbe « déclarer » crée un effet d'autorité, légitimant l'argument par crédibilité de l'expert. L'usage des guillemets permet de séparer le discours du journaliste de celui de l'expert, tout en intégrant cette voix dans la construction de l'éthos journalistique. L'énoncé « vecteur d'innovation culturelle » combine légitimité identitaire et modernité, construisant ainsi une valeur argumentative multidimensionnelle : reconnaissance sociale, fonction éducative et contribution culturelle.

Enfin, la presse exploite les comparaisons et métaphores pour articuler les enjeux symboliques des langues :

La darija est le fil rouge de notre quotidien, reliant la rue, la maison et les médias numériques, tandis que le français et l'arabe classique tissent des institution et savoirs académiques. (TelQuel, 9 janvier 2020)

Le choix de la métaphore textile « fil rouge », « trame » construit une image systémique du plurilinguisme, montrant la complémentarité tout en soulignant la hiérarchie implicite. L'éthos journalistique émerge de la capacité à penser et représenter ces liens complexes, articulant quotidien, institution et connaissance dans un continuum discursif.

4.3 Tensions identitaires et négociation du plurilinguisme dans la presse francophone marocaine

Le plurilinguisme marocain, loin d'être simplement un état de fait linguistique, constitue un terrain d'affrontements symboliques, où la légitimité de chaque langue est constamment négociée à travers des stratégies discursives complexes. La presse francophone se place au cœur de cette médiation, en articulant les tensions entre langues vernaculaires, langue nationale et langues de prestige. Chaque article, par ses choix lexicaux, ses modalisations et ses références, construit un espace discursif où se jouent la reconnaissance et la hiérarchie des idiomes.

4.3.1 La valorisation de la darija comme marque identitaire et sociale

Les journalistes mettent souvent en avant la darija pour renforcer l'éthos affectif, en la présentant comme langue d'enracinement et vecteur d'authenticité :

Dans notre quotidien, la darija n'est pas seulement un moyen de communication, c'est la voix de la mémoire collective, un outil de résistance culturelle face à la standardisation imposée par les langues savantes. (Aujourd'hui le Maroc, 22 septembre 2021)

L'expression « outil de résistance culturelle » transforme la darija en acteur social : elle devient protagoniste de luttes identitaire. Le verbe « est » lie identité et langue, tandis que « imposée » met en évidence un rapport de domination implicite, construisant un éthos militant pour le journaliste qui légitime cette lecture. La modalisation est forte, le choix lexicologique stratégique, et l'argumentation s'appuie sur une opposition binaire darija/langue savante, donnant au lecteur une perception claire de la hiérarchie et des enjeux de reconnaissance sociale :

Les jeunes artistes marocains trouvent dans la darija une liberté d'expression que le français ne permet pas toujours, car chaque mot porte la couleur de notre vécu. (TelQuel, 11 mars 2018)

L'adverbe « toujours » et la modélisation du verbe « permettre » créent une exclusivité d'usage. La langue vernaculaire est ici associée à la créativité et à l'expérience individuelle et collective. Le journaliste construit un éthos empathique et inclusif, reliant pratiques langagières et mémoire sociale. La phrase souligne que la légitimité de la darija ne réside pas seulement dans sa reconnaissance institutionnelle mais dans son pouvoir performatif et expressif, ce qui introduit une dynamique nouvelle dans le champ symbolique.

4.3.2 Le français : modernité, prestige et tension identitaire

Le français conserve un capital symbolique élevé, souvent mobilisé pour affirmer un éthos rationnel et de compétence :

Si le français est la langue de la modernité et des affaires, il doit être accessible à tous pour éviter une fracture sociale entre élites et citoyens. (Le Matin, 5 octobre 2019)

La structure conditionnel « si … alors » crée une relation de causalité entre langue et modernité, tandis que le lexique « fracture sociale » transforme le choix linguistique en enjeu politique et identitaire. L'éthos du journaliste se construit sur une posture de médiateur, cherchant à concilier prestige du français et inclusion sociale. L'analyse

révèle que le discours concilie norme et pragmatisme, exposant les tensions structurelles entre héritage colonial et aspirations à un plurilinguisme inclusif :

Le français reste incontournable pour les carrières scientifiques, mais sa domination historique ne doit pas étouffer le développement de l'amazighe et de la darija. (L'Économiste, 16 janvier 2020)

La phrase juxtapose reconnaissance et critique : « incontournable » valorise le français, tandis que « ne doit pas étouffer » introduit un enjeu normatif et moral, construisant un éthos responsable et réflexif : L'argumentation repose sur un équilibre délicat entre valorisation et contestation, illustrant comment le journaliste négocie la légitimité symbolique du français tout en ouvrant la voie à un pluralisme revendiqué.

4.3.3 L'arabe classique : autorité normative et tension avec le français

L'arabe classique, langue des institutions et du religieux, est souvent présenté dans la presse comme garant de la continuité culturelle et éducative :

L'arabe classique, doit demeurer la langue des institutions éducatives, non pas en opposition au français, mais comme fondement de notre identité nationale et de la transmission des savoirs. (TelQuel, 8 février 2021)

L'usage du modal « doit » instaure une obligation morale, renforçant la légitimité de l'arabe classique. L'argument repose sur la complémentarité et non l'opposition, construisant un éthos médiateur et rationalisateur. L'adjectif « fondement » évoque une hiérarchie implicite : l'arabe classique comme socle, le français comme outil de modernité, la darija comme expression populaire. La phrase met en évidence la complexité de la négociation du plurilinguisme, où chaque langue conserve sa fonction symbolique et sociale spécifique, comme on le constate aussi dans cet exemple :

Face à la mondialisation, nous devons renforcer la maîtrise du français et de l'arabe classique, tout en promouvant la darija et l'amazighe pour que chacun trouve sa place. (Aujourd'hui le Maroc, 30 avril 2022)

L'expression « pour que chacun trouve sa place » traduit un éthos inclusif et une tentative de concilier exigences institutionnelles et revendications identitaires. Le journaliste opère une double hiérarchisation : reconnaître le rôle central des langues de prestige tout en légitimant les langues vernaculaires. La modalisation « devons » engage le lecteur dans une obligation collective, transformant le plurilinguisme en projet sociale et politique.

4.3.4 Discours rapporté et mobilisation d'experts

Le discours rapporté est un outil récurrent pour transférer légitimité et autorité, en donnant la voix aux experts et institutions :

Selon El Fassi, qui est une chercheuse en sociolinguistique : « La promotion simultanée des quatre langues du Maroc est indispensable pour construire un espace public inclusif et cohérent. (Le Matin, 12 juin 2020)

La forme de modalisation « selon » et les guillemets séparent les deux plans d'énonciation, la voix de l'expert et celle du journaliste, ce qui construit un éthos indirect. L'analyse révèle que l'emploi du discours rapporté permet de renforcer la crédibilité du journaliste et de légitimer sa propre position par association avec des figures scientifiques reconnues. La modalisation « indispensable » ajoute un poids normatif et argumentatif, soulignant la nécessité d'un équilibre plurilingue.

Comme l'affirme le ministre de l'éducation : « L'intégration de l'amazighe dans le système scolaire ne doit pas nuire à l'acquisition du français et de l'arabe classique, mais enrichir la palette linguistique de nos élèves. (TelQuel, 18 septembre 2018)

L'emploi de « ne doit pas nuire » crée une tension normative entre préservation et innovation. La modalisation négative traduit un enjeu de protection identitaire, tandis que « enrichir la palette linguistique » valorise la complémentarité. Le journaliste, en relayant cette parole, construit un éthos équilibré et institutionnel, capable de traduire des politiques publiques tout en articulant une vision pluraliste et inclusive des langues.

5 Discussion

L'analyse du corpus nous a permis de monter que la presse francophone marocaine ne se contente pas de refléter le plurilinguisme, elle le configure et le hiérarchise, produisant des représentations discursive de légitimité linguistique qui relient identité, pouvoir et modernité. Le français apparaît systématiquement comme langue de prestige, instrument de réussite sociale et d'accès au savoir, tandis que l'arabe classique conserve son rôle normatif et institutionnel, garantissant la continuité culturelle et éducative. La darija et l'amazigh, enfin, sont mobilisés pour renforcer l'éthos affectif du journaliste, incarnant de ce fait l'identité populaire et la créativité linguistique.

L'étude révèle que les journalistes oscillent entre éthos rationnel et éthos affectif, construisant un positionnement discursif à la fois analytique et sensible aux enjeux identitaire. La tension entre ces deux pôles se manifeste dans le lexique, la modalisation et l'usage du discours rapporté, qui permet d'associer leur position à celle d'experts ou d'institution, tout en modulant leur engagement personnel.

L'observation de la presse démontre également un travail constant de médiation et de conciliation. Les articles analysés ne se limitent pas à valoriser une langue au détriment des autres ; ils cherchent à mettre en avant la complémentarité, comme le montrent les phrases mobilisant des verbes modalisateurs « doit », « ne doit pas nuire », « indispensable » qui traduisent une exigence normative et argumentée.

Enfin, l'étude confirme l'importance du discours rapporté dans la construction de la légitimité. Les verbes introducteurs et les citations d'experts permettent au journaliste de transférer l'autorité, de renforcer la crédibilité de son argumentation et de légitimer ses choix linguistiques. Ces procédés sont particulièrement efficaces dans un contexte plurilingue marqué par la tension entre héritage colonial, identité nationale et revendication populaire.

6 Conclusion

La presse francophone marocaine reconfigure symboliquement le plurilinguisme en articulant pouvoir, identité et normes culturelles. Les journalistes y élaborent la légitimité linguistique à travers une combinaison d'éthos rationnel, affectif et institutionnel, leur permettant tantôt de défendre, tantôt de contester les langues en présence. Cette dynamique se trouve renforcée par l'usage du discours rapporté : reproduire la parole des autres sert à transférer l'autorité vers des experts ou des institutions, consolidant ainsi la crédibilité des positions adoptées.

Les articles étudiés montrent que les tensions identitaires et les enjeux de reconnaissance donnent lieu à une négociation permanente des statuts linguistiques, chaque langue occupe une place spécifique dans l'espace symbolique. Cette configuration montre clairement que l'écologie linguistique marocaine fonctionne à la fois comme un champ de luttes et comme un espace de médiation où le journaliste, acteur et observateur, contribuant à façonner la perception sociale des langues tout en révélant la complexité des rapports de pouvoir qui les encadrent.

REFERENCES

- [1] Abric, J.-C. (Dir.). (1994). Pratiques sociales et représentations. Presses Universitaires de France.

- [2] Amossy, R. (2010). L'éthos au cœur de l'argumentation. Paris: Armand Colin.
- [3] Amossy, R. (2014). Les enjeux de l'éthos dans le discours médiatique. Paris: Presses Universitaires de France.
- [4] Bourdieu, P. (1980). Le sens pratique. Les Éditions de Minuit.
- [5] Bourdieu, P. (1982). Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques. Paris: Fayard.
- [6] Bourdieu, P. (1984). Distinction : Critique sociale du jugement. Paris : Les Éditions de Minuit.
- [7] Canut, C., Danos, F., Him-Aquili, M., & Panis, C. (2018). Introduction. In Le langage, une pratique sociale. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté. <https://doi.org/10.4000/books.pufc.36970>
- [8] Gaignard, O. (2022). Le langage, un moyen de communication ? Sociographe, hors-série 15(4), 45–59. <https://doi.org/10.3917/graph1.hs015.0045>
- [9] Habermas, J. (1978). Raison et légitimité : Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé (J. Lacoste, Trad.). Payot. (Ouvrage original publié en 1973)
- [10] Maingueneau, D. (2002). Problèmes d'éthos. Pratiques, 113–114, 55-67. <https://doi.org/10.3406/prati.2002.1945>
- [11] Maingueneau, D. (1997). L'analyse du discours. Hachette.
- [12] Maingueneau, D. (1991). Introduction à l'analyse du discours. Paris : Hachette.
- [13] Maingueneau, D. (2004). Les discours institutionnels. Paris : Armand Colin.
- [14] Moore, D., & Py, B. (2008). Introduction : Discours sur les langues et représentations sociales. Dans D. Zarate, D. Lévy, & C. Kramsch (Éds), Précis de plurilinguisme et de plurilectalisme (pp. 271 - 313). Éditions des Archives Contemporaines.
- [15] Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). Le discours polémique. Presse Universitaire de Lyon
- [16] Rosier, L. (2008). Le discours rapporté et la médiation journalistique. Paris : L'Harmattan.
- [17] Silverstein, M. (1979). Language structure and linguistic ideology. In P. Clyne, W. Hanks, & C. Hofbauer (Eds.), The elements (pp. 193–248). Chicago, IL : Chicago Linguistic Society.
- [18] Woolard, K., & Schieffelin, B. (1994). Language ideology. Annual Review of Anthropology, 23, 55–82.
- [19] Ziamari, A. (2018). Le plurilinguisme au Maroc : enjeux sociaux et politiques. Rabat : Editions Universitaires.
- [20] Weber, M. (1959). Le savant et le politique. Paris : Gallimard.